



Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
contact@solidaires.org

solidaires.org

 @UnionSolidaires
 @UnionSolidaires
 @union_solidaires

 **ÉGALES**
oct. 2024



Édito

FACE À UN GOUVERNEMENT CONSERVATEUR ET RÉACTIONNAIRE, NOUS NE NOUS TAIRON PAS !

Michel Barnier, notre nouveau 1^{er} ministre vient de nommer son gouvernement. Celui-ci est le gouvernement le plus conservateur et réactionnaires sur les droits des femmes et des LGBTIQ+ que nous ayons eu depuis longtemps.

L'Union syndicale Solidaires dénonce la présence de ministres qui, par le passé, ont voté ou milité contre des avancées majeures comme l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution ou le mariage pour toutes ou voter contre l'interdiction des thérapies de conversion.

Malgré les déclarations d'intention, cela nous fait craindre une absence d'avancée en matière d'égalité Femmes/Hommes, et d'avantages de baisse de subvention aux associations qui accompagnent l'éducation à la sexualité, les personnes LGBTIQ+, etc, voire des regressions.

Pendant ce temps, le procès des violeurs de Mazan secoue le pays, rappelant l'urgence d'une réponse forte face aux violences faites aux femmes. Combien faudra-t-il encore de scandales, pour que le gouvernement prenne la mesure de ces violences

systémiques ? Combien de féminicides faudra-il encore pour que des mesures concrètes soient prises ? La lutte contre les violences faites aux femmes va-t-elle faire les frais des 40 milliards de baisse des dépenses publiques ? Nous avons besoin que chaque victime puisse déposer plainte sans peur, que la lutte contre la culture du viol et contre les violences machistes devienne une priorité nationale, avec 3 milliards de budget, et que les moyens à la hauteur des enjeux soient enfin mis en place. Le dernier congrès de Solidaires a acté de nouvelles revendications pour lutter concrètement contre les violences faites aux femmes et nous les porterons partout sur nos lieux de travail et dans les instances de ceux-ci !

Nous exigeons également l'abrogation des lois qui renforcent les discriminations contre les exilé-e-s, souvent victimes de persécutions basées sur leur genre ou leur orientation sexuelle.

Nous serons intransigeant-es face à l'inaction et face aux reculs.

Nous ne nous tairons pas !

NOUVELLES REVENDICATIONS POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

- **Congés d'urgence** : Droit à 20 jours d'absence rémunérée, sans préavis ni justificatif, pour faciliter les démarches urgentes (justice, soins, logement, enfants).
- **Temps de travail pour démarches** : Autoriser les victimes de violences à utiliser leur temps de travail pour rechercher un logement ou obtenir un soutien psychologique, avec aide de l'employeur (logement, aide financière, soutien social et psychologique).
- **Aménagements professionnels** : Possibilités de mobilité géographique, de changement de fonction ou d'horaires pour les victimes.
- **Protection contre les licenciements** : Interdire le licenciement et les sanctions contre les victimes de violences, notamment les femmes et les minorités de genre.
- **Renforcement des services publics** : Plus de moyens pour les services de soins, justice et accompagnement socio-éducatif, ainsi que la protection de l'enfance, avec davantage de personnel formé et d'établissements d'accueil.
- **Reconnaissance des violences en télétravail** : Considérer les violences intrafamiliales subies pendant le télétravail comme des accidents de travail et faciliter les démarches pour déclarer ces faits.